



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'AUDE

AVIS ENQUETE PUBLIQUE

portant sur la demande de permis de construire située sur la commune de TREILLES au lieu dit « La Carreteire » en vue de la réalisation d'une centrale photovoltaïque d'une puissance supérieure à 250 kWc sollicitée par la société « CS La Carreteire ».

Par arrêté préfectoral du 05 mars 2018 du préfet de l'Aude, une enquête publique sur le projet susvisé, d'une durée de 33 jours, est prescrite du lundi 26 mars 2018 au vendredi 27 avril 2018 inclus.

Au terme de la procédure, la décision préfectorale qui pourra être adoptée sera, soit un arrêté accordant le permis de construire avec ou sans prescription, soit un arrêté refusant le permis de construire, soit un arrêté portant sursis à statuer, soit un refus tacite en cas de silence gardé au terme du délai de deux mois mentionné à l'article R423-32 du code de l'urbanisme.

Le commissaire enquêteur est Monsieur Bernard ROUGÉ, officier de police en retraite ; en cas d'empêchement, un commissaire enquêteur remplaçant est désigné après interruption de l'enquête.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique, comportant notamment l'étude d'impact avec son résumé non technique et les avis de l'autorité environnementale, est consultable :

- en version papier dans les Mairies de TREILLES, siège de l'enquête, et CAVES, aux jours et heures d'ouverture au public,

- sur le site internet des services de l'État dans l'Aude au lien suivant : <http://www.aude.gouv.fr/> rubrique [Accueil](#) > [Politiques publiques](#) > [Environnement](#) > [Plans et projets d'aménagement susceptibles d'impacter l'environnement](#) > [Les enquêtes publiques et consultations du public / dossiers complets \(hors ICPE\)](#) > [Le photovoltaïque](#),

- sur le site internet du Groupe QUADRAN au lien suivant : <http://quadrان.fr/index.php/fr/actualites/enquete-publique-centrale-solaire-au-sol-la-carreteire-treilles>,
- gratuitement sur un poste informatique, à la Préfecture de l'Aude, aux jours et heures d'ouverture au public.

Toute personne peut obtenir à ses frais communication du dossier d'enquête auprès du Préfet de l'Aude, Direction du pilotage des politiques publiques et de l'appui territorial – bureau de l'environnement et de l'aménagement de territoire), dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête.

Les observations et propositions sur ce projet peuvent être consignées par le public sur le registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, ouvert uniquement en Mairie de TREILLES.

Elles peuvent également être adressées avant la clôture de l'Enquête :

- par voie postale à l'adresse suivante : **Mairie de TREILLES – 8 place de la Fontaine – 11510 TREILLES - à l'attention de Monsieur Bernard ROUGÉ, commissaire enquêteur.**

Ces observations sont annexées au registre d'enquête tenu à disposition au siège de l'enquête.

- par courriel transmis au commissaire enquêteur à l'adresse électronique suivante : pref-photovoltaique-treilles@aude.gouv.fr. Ces observations seront consultables par le public dans les meilleurs délais sur le site internet des Services de l'Etat susmentionné.

Les communes concernées sont : TREILLES, siège de l'enquête, CAVES, FITOU, FEUILLA et ROQUEFORT DES CORBIERES.

Le commissaire enquêteur recevra les observations du public à la mairie de TREILLES :

- **le mardi 27 mars 2018 de 14 heures à 17 heures,**
- **le mercredi 11 avril 2018 de 09 heures à 12 heures,**
- **le jeudi 19 avril 2018 de 14 heures à 17 heures,**
- **le vendredi 27 avril 2018 de 14 heures à 17 heures.**

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à réception et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête :

- en mairie de TREILLES ;
- à la préfecture de l'Aude (Direction du pilotage des politiques publiques et de l'appui territorial - bureau de l'environnement et de l'aménagement du territoire) sur rendez-vous uniquement aux jours et heures habituels d'ouverture ;
- sur le site internet des services de l'État dans l'Aude à l'adresse suivante : [http://www.aude.gouv.fr/rubrique Accueil > Politiques publiques > Environnement > Plans et projets d'aménagement susceptibles d'impacter l'environnement > Les enquêtes publiques et consultations du public / dossiers complets \(hors ICPE\) > Le photovoltaïque.](http://www.aude.gouv.fr/rubrique/Accueil%20>%20Politiques%20publiques%20>%20Environnement%20>%20Plans%20et%20projets%20d'am%C3%A9nagement%20susceptibles%20d'impacter%20l'environnement%20>%20Les%20enqu%C3%AAtes%20publiques%20et%20consultations%20du%20public%20/%20dossiers%20complets%20(hors%20ICPE)%20>%20Le%20photovolta%C3%ADe)

Le personne responsable du projet est **Monsieur Jérôme BILLEREY –**
74 rue Lieutenant de Montcabrier – ZAC de Mazeran – 34500 BEZIERS
Toutes informations techniques relatives au projet pourront être demandées à :

- Mr Alexandre SAINT-MACARY – chef de projets junior – QUADRAN Groupe Direct Énergie
- Agence Sud – 74 rue Lieutenant de Montcabrier – Technoparc de Mazeran -
CS 10034 - 34536 BEZIERS Cedex –
courriel : a.saint-macary@quadran.fr – Tél. : 04 11 95 08 14 - mobile : 06 21 23 65 32.

Pour le Préfet et par délégation,
le chef de bureau de l'environnement
et de l'aménagement du territoire,

Sylvie ESPUGNA.